Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 74 (1965)
Heft: 8

Artikel: Et cette autre Italie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683892

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A l'heure actuelle, la Croix-Rouge suisse remet une aide en nature régulière à 280 vieillards nécessiteux de Macédoine et d'Epire, qui pendant l'automne et l'hiver bénéficient ainsi d'un colis mensuel de vivres bienvenu. 85 autres — il s'agit en général de vieillards vivant dans les grandes villes d'Athènes et de Salonique — perçoivent un secours régulier en espèces. Photos E. Düblin

Nous avons fait par hasard la connaissance de la vieille Anna — près de 80 ans — par une chaude journée d'été. C'était à Salonique, à un arrêt d'autobus. Assise par terre, elle semblait attendre quelqu'un. Mais non. Elle était là depuis le matin... Venue rendre visite à son frère, qui habite la ville, elle a décidé le matin de regagner son village, où il fait moins chaud. Mais elle n'a pas d'argent pour payer son passage d'autobus. Alors, elle s'est assise là et attend... pensant que peut-être, en fin de journée, elle pourra profiter « pour rien » de la dernière course...

Nous emmenons Anna avec nous et depuis là elle est devenue notre amie. Elle nous a invitée à entrer dans la hutte sombre qui lui sert de domicile, une pièce avec un lit, un vieux bahut de bois, deux chaises. Dans la cheminée, un réchaud à pétrole sur lequel Anna cuit ses repas.

Veuve depuis 15 ans, sans enfants, Anna ne touche aucune rente, n'a aucune ressource. Comme la plupart des vieillards isolés, elle ne peut compter que sur la charité de ses voisins, sur cette entraide mutuelle des pauvres qui est encore si vive en Grèce. Désormais, elle figurera, elle aussi sur la liste des bénéficiaires des colis de vivres mensuels que la Croix-Rouge suisse remet à quelque 280 personnes âgées nécessiteuses dont c'est là le seul « revenu fixe » 8 mois par année.

Et cette autre Italie

Au début de juillet dernier, la nouvelle nous parvenait: un ouragan d'une extrême violence venait de s'abattre sur la province de Trévise, dans le nord de l'Italie, causant, en particulier, de très importants dégâts matériels évalués à 35 millions de lires, à 39 coopératives agricoles. Si nous ne faisons allusion ici qu'aux dégâts subis lors de ce cyclone par les coopératives agricoles de la province, c'est que celles-ci, de création récente, ne sont point des inconnues pour la Croix-Rouge suisse. Nous en avons parlé déjà à quelques reprises, dans le cadre de l'aide constructive que notre institution apporte depuis quelques années à cette région particulièrement déshéritée de la péninsule. Nous en avons parlé notamment plus en détail dans notre édition du 15 juillet 1961, sous le titre *« Une Province qui renaît »*, puis encore dans notre numéro du 15 janvier 1964, où nous avons fait allusion à *« cette autre Italie »* qui, elle non plus, n'est pas celle que connaissent généralement les touristes. Quoique toute proche de la Vénétie, la province de Trévise s'étend plate, pauvre et monotone. Cette région essentiellement agricole, dont les trois-quarts des habitants environ se vouent à la culture de quelques hectares de terres et à l'élevage d'un maigre cheptel, n'offre guère d'attrait aux yeux du voyageur qui ne s'y arrêtera que par obligation.

Les journaux en ont parlé en juillet dernier, après le désastre. Puis elle est retombée dans l'ombre. Pourtant, 39 coopératives agricoles endommagées, cela veut dire 39 communes touchées. Les dégâts? Des toits arrachés, des colonnes de soutènement détruites, des planchers abîmés, des locaux inondés, ceci pour les hangars servant à l'entrepôt des machines agricoles et pour les ateliers assurant leur entretien. A ces dégâts, il faut ajouter encore l'anéantissement parfois total des cultures et le manque à gagner dû au fait que les machines ne purent être louées faute de moissons et de récoltes.

Le CECAT (Centre pour l'éducation et la coopération agricole dans la Province de Trévise) sur l'initiative duquel ces coopératives ont vu le jour et avec lequel la Croix-Rouge suisse collabore depuis 1958 en vue, précisément, d'apporter une aide constructive à cette région d'Italie, a une fois

de plus sollicité notre appui, en l'occurrence l'octroi de prêts devant permettre aux coopérateurs de réparer les dégâts subis et de faire face aux pertes qu'ils ont enregistrées.

D'emblée, la Croix-Rouge suisse a répondu par l'affirmative, consciente que ce nouveau geste de solidarité est de nature à rendre confiance à tous ces petits agriculteurs qui, grâce aux initiatives du CECAT, voyaient enfin s'annoncer un avenir meilleur. Car il y a quelque 10 ans, la province de Trévise, c'était encore une tranche de Moyen Age, des méthodes de travail surannées, des étables et des habitations malsaines, une ignorance presque totale des systèmes d'activité et des modes de vie actuels. Grâce au CECAT et à l'enthousiasme qui anime la poignée d'hommes qui le gèrent, tout cela avait changé, était en train de changer. Ayant compris la nécessité de « s'aider soi-même » les habitants de plusieurs agglomérations (celle de Casacorba entre autres, puis de Villanova d'Istrana par exemple) accumulaient, toujours sous l'égide du CECAT, les initiatives individuelles et collectives: ouverture d'écoles ménagères rurales et organisation de cours de préparation pro-

Photo Attualità, Trévise

fessionnelle pratique pour les jeunes paysans, assainissement des habitations et des étables, lutte contre la tuberculose, ouverture de jardins d'enfants, mise sur pied de camps de vacances, création d'un dispensaire, fondation enfin de coopératives pour l'achat et la vente en commun de produits agricoles. Autant d'initiatives auxquelles la Croix-Rouge suisse a contribué financièrement en utilisant à cet effet des contributions de parrainages et des fonds provenant de la vente de terrains faisant partie de sa propriété de Varazze. Le prêt de 10 millions de lires (soit Fr. 65 000.—) consenti maintenant par notre Société en faveur des coopératives agricoles victimes du cyclone du 4 juillet et remboursable dans un délai de 2 à 3 ans, sera géré par le CECAT qui en assurera la répartition. Ainsi, peut-on souhaiter que les progrès enregistrés ces 7 dernières années dans la province de Trévise dans plusieurs secteurs de la vie domestique et économique de ses habitants ne seront ni freinés ni entravés par les méfaits d'une catastrophe naturelle ayant partiellement détruit, en quelques heures, le travail et les efforts de plusieurs années de labeur et d'espoirs.